



**HAL**  
open science

## La sépulture privilégiée de ” Beaulieu ” à Huismes

Thomas Boucher, Jean-Philippe Chimier, Sandrine Linger-Riquier

► **To cite this version:**

Thomas Boucher, Jean-Philippe Chimier, Sandrine Linger-Riquier. La sépulture privilégiée de ” Beaulieu ” à Huismes. Thomas Boucher, Gabrielle Michaux. Les gallo-romains entre Loire et Vienne, 40 années de recherche archéologique, Ecomusée du Véron, pp.22-26, 2012. halshs-00949443

**HAL Id: halshs-00949443**

**<https://shs.hal.science/halshs-00949443>**

Submitted on 28 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La sépulture privilégiée de « Beaulieu » à Huismes

THOMAS BOUCHER, JEAN-PHILIPPE CHIMIER, SANDRINE RIQUIER

En 2002, une sépulture à crémation\* du début de l'époque romaine a été découverte fortuitement au lieu-dit « Beaulieu », sur la commune de Huismes. Cette sépulture, caractérisée par l'association d'armes et d'amphores, témoigne des pratiques funéraires de l'élite guerrière du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et du début du siècle suivant. Cette découverte très

importante du point de vue scientifique a conduit le Service Régional de l'Archéologie (DRAC de Région Centre) à entreprendre une fouille de sauvetage. L'opération (menée par Damien Leroy, Christian Cribellier et Alain Villes) a consisté en un décapage manuel de la terre végétale pour atteindre

les niveaux archéologiques, sur environ 12 m<sup>2</sup> autour de la sépulture afin de préciser le mode de dépôt et son contexte immédiat (Fig. 1).

La crémation a été prélevée en motte afin d'effectuer une fouille fine en laboratoire (Patrice Georges, paléo-anthropologue à l'Inrap). L'étude de la découverte a été assurée par Sandrine Riquier (Inrap), notamment à l'occasion de sa thèse de doctorat (Riquier 2008b).

Cette découverte exceptionnelle est toujours en cours d'étude, mais les premières observations livrent des indices sur l'identité du défunt et sur les rites qui ont accompagné ses funérailles (Boucher 2003 ; Riquier 2004 : §451 ; Riquier 2008a ; Marion *et al.* 2011).

Vue générale de la fouille de « Beaulieu ». Photo, Damien Leroy - SRA.

Fig. 1



## UNE SÉPULTURE ATYPIQUE

La sépulture de « Beaulieu » est une crémation ; les cendres sont contenues dans deux umbos\* de bouclier qui ont ensuite été déposés dans une fosse. La présence de mobilier en périphérie de la tombe illustre des pratiques spécifiques lors des funérailles ou lors de rites commémoratifs.

Il s'agit d'une crémation secondaire : le corps du défunt a été brûlé sur un bûcher, puis les os ont été ramassés et déposés de façon définitive dans une tombe aménagée ailleurs. Ce type de sépulture s'oppose aux crémations primaires au cours desquelles le corps est brûlé au-dessus d'une fosse et les restes du défunt sont ensuite recouverts de terre. L'emplacement et la nature du bûcher n'ont pas été reconnus et il est possible que la crémation du corps n'ait pas eu lieu sur le site même de la sépulture (Tranoy 2000 : 129-140).

L'étude des os brûlés apporte de nombreuses informations. Le défunt est un adulte dont le sexe n'a pas pu être déterminé. Les ossements ont été déposés seuls, sans terre ou cendre de bois. Ils ont été triés et sans doute lavés à la fin de la crémation. Il s'agirait dans ce cas d'un rite de purification. Une telle pratique induit un éclatement naturel des ossements, ce qui explique en partie leur taille réduite (absence de fragments de plus de deux centimètres). Certaines parties anatomiques ne sont pas représentées : ainsi, les dents et les os du crâne sont absents. La tête du défunt a dû être prélevée à un moment de la cérémonie funéraire, avant le transfert des os dans l'urne.

Les cendres funéraires ont été déposées au sein de deux umbos de bouclier qui sont utilisés comme urne cinéraire\*. Le premier constitue le contenant des cendres et le second le couvercle (Fig. 3 et 4). Ils sont fixés l'un à l'autre à l'aide de gros rivets en fer à tête plate, de façon à enfermer presque hermétiquement les restes de la crémation. Il s'agit d'une pratique particulièrement originale, qui n'est connue à ce jour que par l'exemple de Huismes.

Avant la fermeture de ce réceptacle, un fragment de flacon en verre de type balsamaire\* (le goulot et la partie supérieure de la panse) a été placé à l'envers au centre du dépôt osseux, formant ainsi une sorte d'entonnoir.

L'urne a ensuite été déposée dans une petite fosse, au sein d'une couche de tessons de céramiques communes et

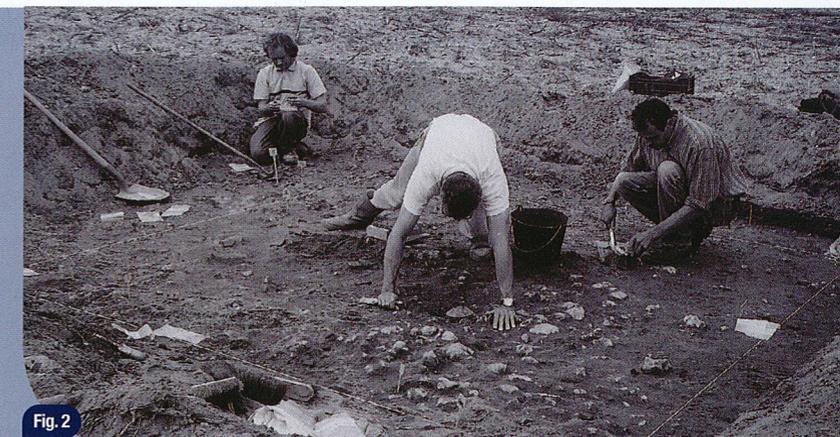


Fig. 2

Vue générale de la fouille avec au centre l'urne cinéraire\* en cours de dégagement. Photo, Danielle Meunier.

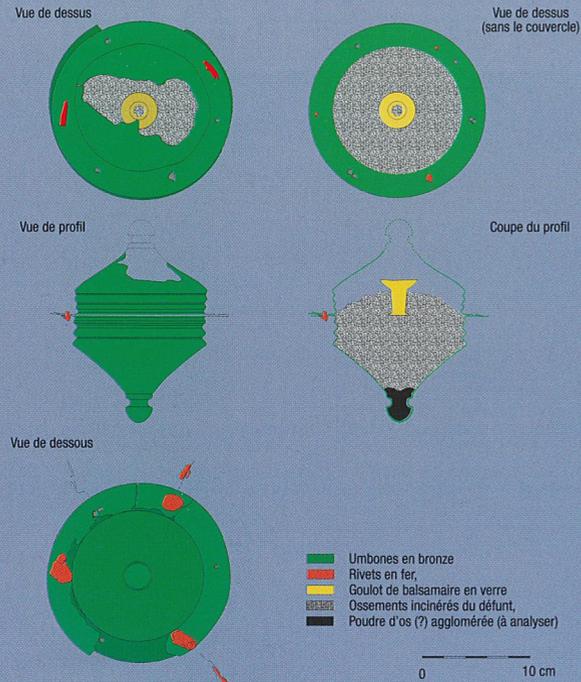
Détail de l'umbo de bouclier formant le couvercle de l'urne. Photo, Damien Leroy - SRA.

Fig. 3



10 cm

**Fig. 4**  
Restitution de l'incinération.  
Dessin, Sandrine Riquier - Inrap.



d'amphores vinaires volontairement brisées, de gros clous en cuivre, d'ossements d'animaux calcinés. La fouille de cette couche a également livré un denier\* d'Auguste (frappé entre 2 avant notre ère et 4 de notre ère), probablement déposé comme obole à Charon\* (Fig. 5).

### UN GAULOIS ROMANISÉ ?

L'étude de la céramique, de la monnaie et des umbos de boucliers permet de dater précisément la tombe : le défunt est décédé au tout début de notre ère, très certainement durant la première décennie du 1<sup>er</sup> siècle. À cette époque, le territoire des Turons est intégré à l'Empire Romain : les « Trois Gaules » ont été conquises par César (entre 58 et 52 avant notre ère) et organisées en provinces par Auguste quelques années avant le changement d'ère. Si la romanisation de la Gaule et de ses habitants est entamée dès le 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, elle n'est vraiment effective que vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. La tombe de « Beaulieu » présente des caractéristiques témoignant de la romanisation des élites gauloises dès le règne d'Auguste.

Les fragments d'amphores et de céramiques communes parsemés autour de la tombe correspondent aux restes de repas pris en commun au moment des funérailles ou lors de banquets commémoratifs. Le fragment de balsamaire, fiché par son goulot dans les cendres du défunt, évoque un dispositif adapté aux rites de libation\*. Dans le monde méditerranéen, de telles installations sont destinées à abreuver le défunt lors de cérémonies commémoratives. À Huismes le dispositif est représenté par un petit objet non fonctionnel (le goulot de balsamaire) ; il est symbolique et fait référence à une pratique qui se développera en Gaule durant le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Si le rite de la crémation est une pratique répandue chez les peuples gaulois, elle est peu développée en Touraine et en Berry durant les deux derniers siècles avant notre ère (Perrin 2000 : 92-96 ; Marion *et al.* 2011 : 108-109). Les fouilles de sépultures d'adultes sur le territoire turon sont peu nombreuses. Sur les 21 tombes mises au jour (Fig. 6), une seule correspond à une crémation qui a été reconnue sur l'ensemble funéraire de « Vaugrignon » à Esvres. On notera qu'un dispositif à libation a aussi été envisagé pour cette sépulture (Riquier 2004 : §451-454). La sépulture de « Beaulieu » est postérieure à cet ensemble mais elle en constitue la continuité.

### LE REPRÉSENTANT D'UNE ÉLITE GUERRIÈRE

La pratique de la crémation s'affirme et se généralise durant la période romaine. Sous le règne d'Auguste, en territoires turon et biturige, elle reste associée à des individus particuliers (Marion *et al.* 2011 : 109). En effet, les tombes reconnues ont toutes des caractères privilégiés présentant pour la plupart des dépôts d'armes et/ou d'amphores, comme c'est le cas à Huismes (*ibid.* : 115).

Les umbos de bouclier de « Beaulieu » sont d'un type rare mais connu au sein de deux autres structures funéraires contemporaines de celle de Huismes : le nécrotaphe\* d'Antran dans la Vienne (Pautreau 1999) et la tombe de Berry-Bouy dans le Cher (Ferdrière, Villard 1993 : 121-138). Outre leur type, ces umbos se caractérisent par la faible épaisseur de leur paroi. Trop fragiles pour être utilisés au combat, ils proviennent certainement de boucliers d'apparat (Fig. 7).

S'il n'est pas possible d'établir un lien entre le dépôt d'armes dans la tombe et son utilisation par le défunt de son vivant, il indique son appartenance à une élite guerrière.

Les fragments d'amphores vinaires, qui témoignent des repas et des pratiques libatoires, sont aussi des marqueurs de la classe sociale du défunt. À cette période, la culture de la vigne n'est pas attestée dans la cité des Turons ; le vin est importé des régions méditerranéennes (Ferdrière 2007 ; Poux *et al.* 2011). Les amphores (de type Pascal I) découvertes dans la sépulture de « Beaulieu » nous indiquent que le vin consommé provient de la province de Tarraconaise en Espagne actuelle. Il s'agit d'un produit de luxe, réservé aux plus favorisés.

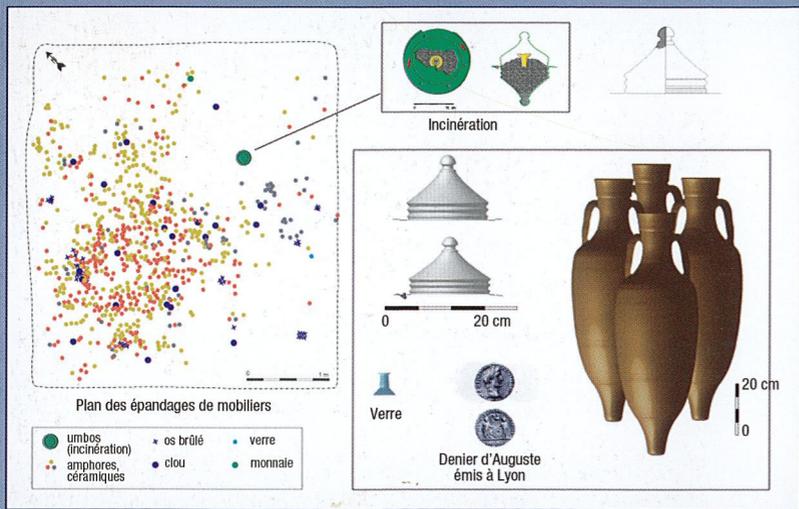
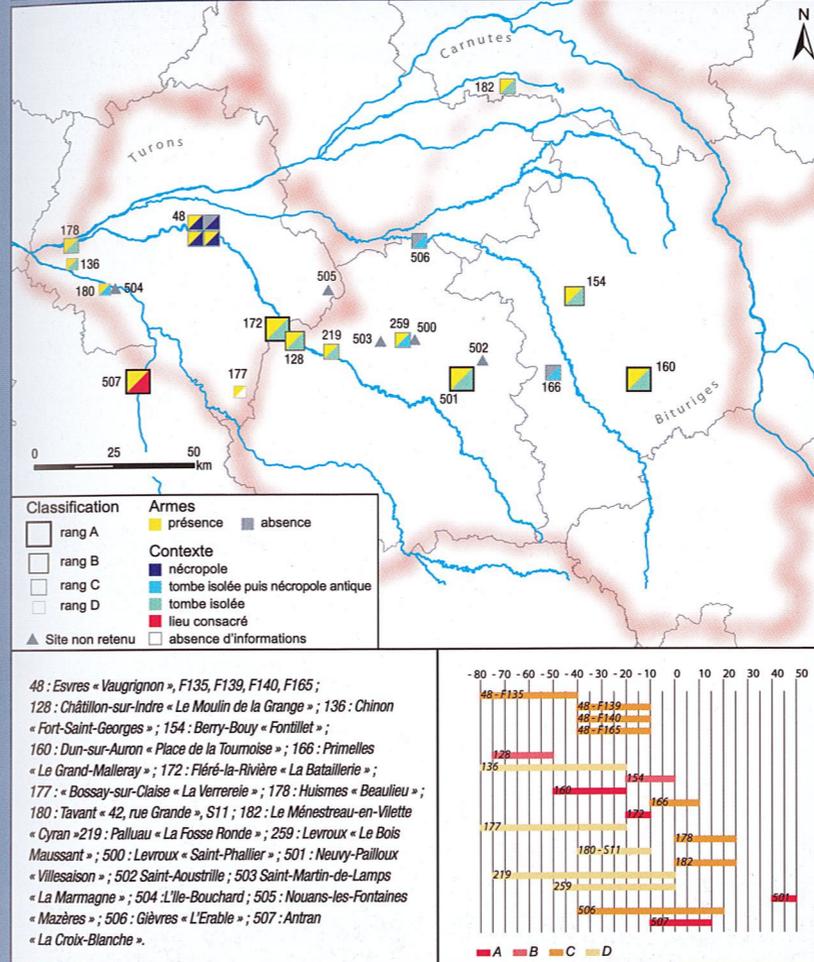
Au même titre que la tombe fondatrice de la nécropole de Tavant (Riquier, Salé 2006 et voir l'article de Philippe Salé dans le même ouvrage) et que celle de guerrier du Fort-Saint-Georges à Chinon (Laruz 2008 et encart de Jean-Marie Laruz, p.42), la sépulture de « Beaulieu » s'inscrit au sein d'un ensemble de tombes privilégiées, localisées sur les territoires



**Fig. 7**

Reconstitution du bouclier découvert dans la sépulture de Huismes. Ce bouclier de forme oblongue est typiquement gaulois. Réalisé en bois de peuplier, il est formé d'une succession de 4 couches de lamelles de bois assemblées à la colle d'os. Ce « lamellé collé » confère à la fois résistance, souplesse et légèreté puisque le plateau ne pèse que 2 kg 400. Le motif réalisé en petites lamelles est connu sur une sculpture : statue de guerrier celte de Montdragon (musée Calvet). L'umbo (réalisé ici en bronze) sert à protéger la main qui porte le bouclier contre les coups d'épée ou de lance de l'adversaire. Il s'agit d'un bouclier d'apparat qui symbolise la puissance et la richesse de son propriétaire. Réalisation : Patrick Boos - Archéo Reconstit'. Photo, Thomas Boucher.

**Fig. 6** Carte de répartition des sépultures à armes (Berry, Poitou, Touraine).  
Carte, Jean-Philippe Chimier (Inrap) et Matthieu Gaultier (SADIL).



**Fig. 5** Plan de localisation des mobiliers en association avec l'incinération : umbones en tôle de bronze, formant l'urne funéraire, goulot de balsamaire en verre, planté à l'envers au milieu des ossements incinérés, amphores vinaires espagnoles de type « Pascual 1 » (non dénombrées), denier d'Auguste, émis à Lyon entre 2 avant notre ère et 4 de notre ère. Dessins, David Josset et Sandrine Riquier - Inrap.

turon, biturige et au nord de celui des pictons. Au sein de ce groupe, une hiérarchie sociale est également perceptible. Il peut s'agir de grands aristocrates enterrés avec un armement diversifié, plusieurs dizaines d'amphores et des éléments de service à boisson en métal, mais aussi de simples guerriers accompagnés d'une arme et d'un vase à boire (Marion *et al.* 2011 : 114-115). Les tombes les plus fastueuses sont celles de grands propriétaires terriens. Elles sont isolées, installées hors de toute nécropole, mais souvent à proximité d'un grand domaine agricole (Ferdière, Villard 1993).

La sépulture de « Beaulieu » est encore trop mal connue pour être replacée précisément dans cette hiérarchie et son

contexte n'est pas établi avec certitude (sépulture isolée ?, sépulture au sein d'une nécropole ?). Toutefois il s'agit bien d'une sépulture rurale. Elle est située à moins de 500 m d'un vaste établissement agricole, « Les Grandes Garantés », occupé pendant les périodes gauloise et romaine.

Ces sépultures de l'élite guerrière, spécifiques de la période considérée, seraient à mettre en relation avec la forte instabilité entraînée par la conquête de la Gaule. Les tombes à armes signaleraient des auxiliaires de l'armée romaine issus de l'aristocratie indigène (Ferdière, Villard 1993 : 281-282 ; Riquier 2008a : 196-197 ; Marion *et al.* 2011 : 114-115). ●

## CHAPITRE II L'HABITAT



### BIBLIOGRAPHIE

- Boucher 2003 : BOUCHER (T.) - Des Celtes aux Carolingiens. In : HUBERT-PELLIER (M.), CORDIER (G.), BOUCHER (T.), *Le Véron : Géographie physique - Préhistoire et Protohistoire - Des Celtes aux Carolingiens*, publication de l'écomusée du Véron, 2003, p. 135-196.
- Ferdière 2007 : FERDIÈRE (A.) - La viticulture gallo-romaine. In : *Atlas Archéologique de Touraine*, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=99>, 2007
- Ferdière, Villard 1993 : FERDIÈRE (A.), VILLARD (A.) - *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges, Saint-Marcel*. 1993 (suppl. à la R.A.C.F. ; 7 ; Collection « Mémoires du musée d'Argentomagus », 2).
- Laruz 2008 : LARUZ (J.-M.) - Une occupation laténienne sous la forteresse de Chinon (Indre-et-Loire), *Bull. de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 26, 2008, p. 37-40.
- Pautreau 1999 : PAUTREAU (J.-P.) (dir.) - *Antran. Un ensemble aristocratique du premier siècle*. Poitiers : Musées de la ville de Poitiers et de la Société des Antiquaires de l'Ouest (collection « Regard sur les collections »), 1999.
- Perrin 2000 : PERRIN (F.) - Le mort et la mort en Gaule à l'Age du Fer (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> S. AV. J.-C.). In : CRUBÉZY (E.), MASSET (C.), LORANS (É), PERRIN (F.), TRANOY (L.) - *Archéologie funéraire*. Paris : Errance, 2000. (Collection « Archéologiques » dirigée par Alain Ferdière), p. 86-104.
- Poux *et al.* 2011 : POUX (M.), BRUN (J.-P.), HERVÉ-MONTEIL (M.-L.) - *La vigne et le vin dans les Trois Gaules*, Gallia, 68, 1, 2011.
- Marion *et al.* 2011 : MARION (S.), GAULTIER (G.), VILLENAVE (C.), CHIMIER (J.-P.) - Sépultures et ensembles funéraires du Second Âge du Fer en Ile-de-France et en Région Centre, In : BARRAL (P.), DEDET (B.), DELRIEU (F.), GIRAUD (P.), LE GOFF (I.), MARION (S.), VILLARD-LE TIEC (A.) - *L'Âge du Fer en Basse-Normandie, Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du Fer*. Actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Caen, 20-24 mai 2009), vol. 2, Annales Littéraires Université de Franche-Comté, 293, Environnement, Sociétés et Archéologie, 2011, p. 107-128.
- Riquier 2004 : RIQUIER (S.) - La nécropole gauloise de Vaugrignon à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). *R.A.C.F.*, [en ligne], 43, 2004, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mai 2006, URL : [//racf.revues.org/index100.html](http://racf.revues.org/index100.html).
- Riquier 2008a : RIQUIER (S.) - L'armement républicain dans les sépultures de Gaule centrale, In : POUX (M.) (dir.), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois, Actes de la table-ronde de Bibracte, du 17 octobre 2002 (Glux-en-Glenne, F/58)*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen, 2008, p. 182-202 (Collection « Bibracte », 14).
- Riquier 2008b : RIQUIER (S.) - *La céramique de l'oppidum de Cenabum et la cité des Carnutes aux Ile et Ier s. av. J.-C. : aspects typo-chronologiques et culturels*, thèse de doctorat, université François Rabelais, Tours, 2008.
- Riquier, Salé 2006 : RIQUIER (S.), SALÉ (P.) - La nécropole du Haut-Empire de Tavant (Indre-et-Loire). In : *Ensembles funéraires gallo-romains de la Région Centre*, I. Tours : 2006, p. 7-108 (suppl. à la R.A.C.F. ; 29).
- Tranoy 2000 : TRANOY (L.) - La mort en Gaule romaine. In : CRUBÉZY (E.), MASSET (C.), LORANS (É), PERRIN (F.), TRANOY (L.) - *Archéologie funéraire*. Paris : Errance, 2000. (Collection « Archéologiques » dirigée par Alain Ferdière), p. 105-154.



Photographie aérienne de la villa des « Varennes Noires » à Marcilly-sur-Vienne. Photo, Jacques Dubois.